



DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE CUNAC

ARRETE N° AR_2025-055

**Réglementation de la circulation et du stationnement lors
du Forum des Association le dimanche 07 septembre 2025
Place de la Grèze**

Monsieur le maire de la commune de Cunac (Tarn)

VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles réglementant la circulation ;

VU le Code de la route ;

VU l'organisation du Forum des Associations du dimanche 07 septembre 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu, pour la bonne organisation du Forum des Associations qui aura lieu le dimanche 07 septembre 2025, de 09h00 h à 12h00 et pour la sécurité des usagers, la Place de la Grèze, de réglementer la circulation et le stationnement à l'occasion de cette manifestation,

- Vu l'intérêt général,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Dans le cadre l'organisation du Forum des Associations, le stationnement et la circulation seront interdits sur la totalité de la Place de la Grèze

□ le dimanche 07 septembre 2025 de 08h00 de 13h00

ARTICLE 2 :

L'Organisateur est autorisé à occuper le domaine public, sur trottoirs et chaussée, pour y installer tout le matériel nécessaire au Forum des Associations.

ARTICLE 3 :

La signalisation règlementaire, et les barrières de protection seront mise en place par la municipalité.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêt, qui sera publié et affiché.

Fait à Cunac, le 28 août 2025

Marc VENZAL
Maire de Cunac

